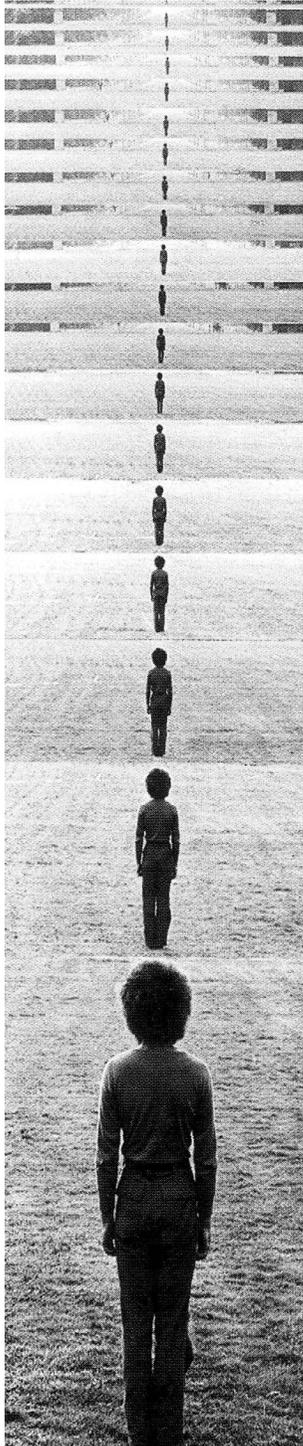


Qu'est-ce qu'éduquer ?

Philippe Meirieu
DU Adolescents difficiles
Martinique – février 2015



PLAN

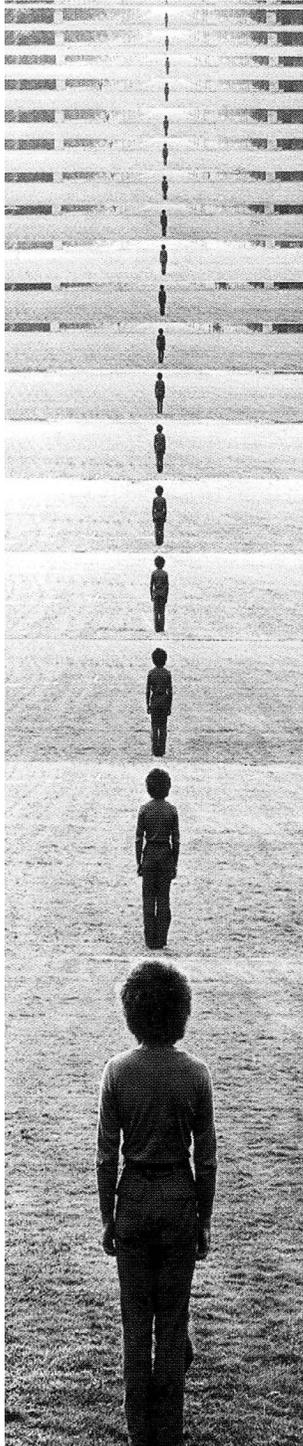
- 1) Qu'est-ce qu'éduquer ?
- 2) Qu'est-ce que la pédagogie ?
- 3) Qu'est-ce qu'un « dispositif pédagogique » ?
- 4) Qu'est-ce que « s'éduquer » ?
 - Se mobiliser sur un projet
 - S'appropriier des savoirs
 - S'imputer ses propres actes
 - S'inscrire dans un collectif



1) Qu'est-ce que l'éducation ?

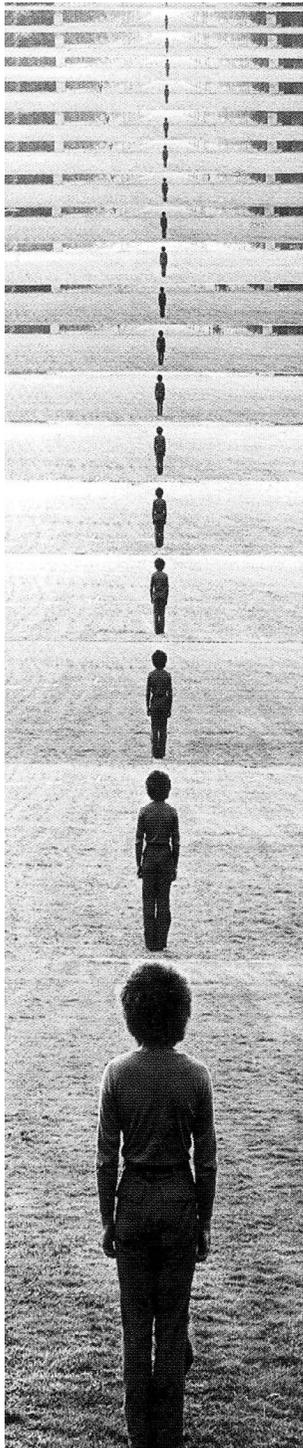
L'éducation est...

- 1) une relation
- 2) asymétrique
- 3) nécessaire
- 4) provisoire
- 5) visant à l'émergence d'un sujet.



2) Qu'est-ce que la pédagogie ?

- 1) La mise en œuvre concrète et toujours plus hardie du postulat d'éducabilité.
- 2) La conscience des dangers de ce postulat.
- 3) La reconnaissance que seul le sujet peut apprendre et grandir.
- 4) La conscience des dangers de ce postulat.
- 5) La recherche de « dispositifs pédagogiques » permettant de respecter, à la fois, le postulat d'éducabilité et le postulat de liberté.



La pédagogie entre éducatibilité de tous et liberté de chacun

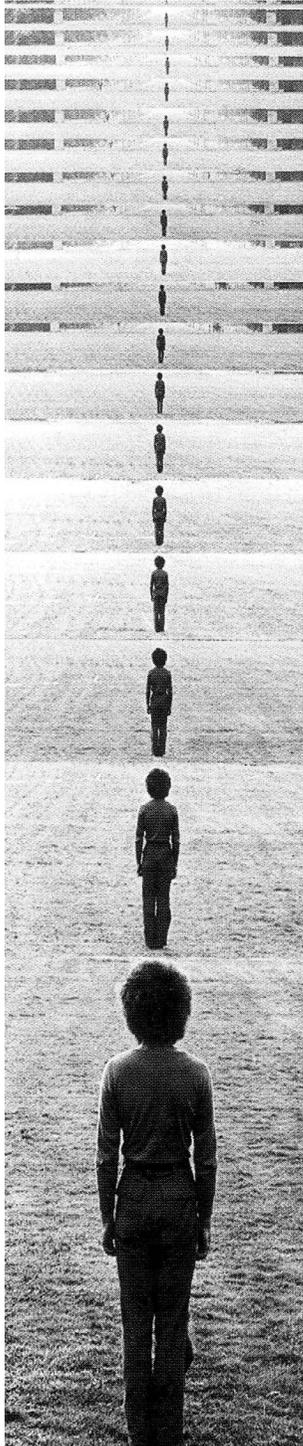
Pour comprendre « *ce que peut l'éducation* », il faut approcher la **contradiction vive** qui anime l'entreprise éducative et peut nourrir l'inventivité individuelle et collective des pédagogues...



Nous ne devons jamais désespérer de quiconque et nous n'aurons jamais fini de proposer à tout « petit homme » les moyens d'apprendre et de grandir.



Nous ne pouvons jamais apprendre ni grandir à la place de quiconque, ni exonérer un sujet du « courage des commencements ».



« Jeune instituteur, je vous prêche un art difficile, c'est de tout faire en ne faisant rien. »
Rousseau, *Emile ou De l'éducation*

« tout faire »

...

« en ne faisant rien »

- mettre en place un « espace hors menaces »,
- susciter le désir d'apprendre,
- rendre possible l'engagement dans l'inconnu,
- fournir les ressources permettant l'apprentissage,
- accompagner le sujet pour lui permettre de repérer ses acquis,
- etc.

- parce que je ne peux pas agir directement sur la liberté de l'autre...
- parce que je ne peux pas faire à sa place ce que lui seul peut faire...
- parce que je dois le mettre en situation d'agir « par lui-même »...



Rousseau...
*Emile ou De
l'Education,*
1762

C'est l'adulte qui éduque et enseigne...

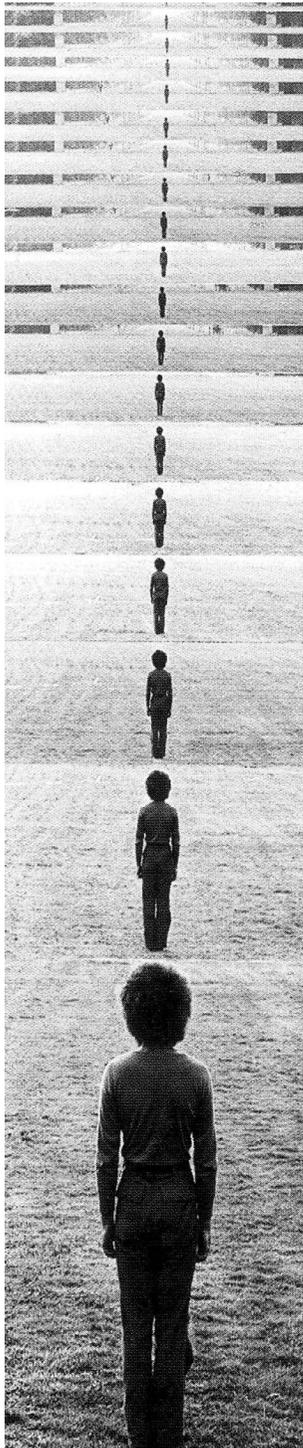
« Sans doute, il ne doit faire que ce qu'il veut, mais il ne doit vouloir que ce que vous voulez qu'il fasse ; il ne doit pas faire un pas que vous ne l'ayez prévu, il ne doit pas ouvrir la bouche que vous ne sachiez ce qu'il va dire ».

ASSUMER LA CONTRAINTE EDUCATIVE...

Mais c'est l'enfant qui grandit et apprend...

« Qu'il ne sache rien parce que vous le lui avez dit, mais parce qu'il l'a compris lui-même ; qu'il n'apprenne pas la science, qu'il l'invente. Si vous substituez, dans son esprit, l'autorité à la raison, il ne raisonnera plus : il ne sera plus que le jouet de l'opinion des autres. »

... DES LORS QU'ELLE PERMET L'EMERGENCE
DE LA LIBERTE

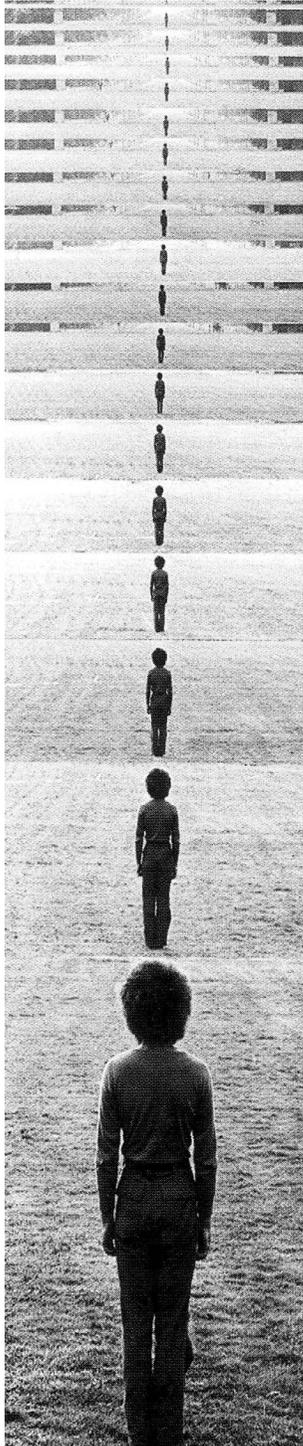


La
contrainte
éducative
permet
l'émergence
de la
liberté...

- A travers la mise en place d'**institutions** qui rendent possible la sortie du chaos pulsionnel en affectant des places, des moments et des rôles... On sort ainsi de la toute puissance en apprenant à agir « en tant que... »...

- A travers l'organisation de **dispositifs** (tâche, obstacle, ressources) qui permettent de surmonter un obstacle et de progresser...

- Grâce à des **comportements** où l'on écoute (sans nécessairement approuver), où l'on sait entrer dans le référentiel de l'autre (sans s'y perdre), où l'on conjugue bienveillance et exigence...



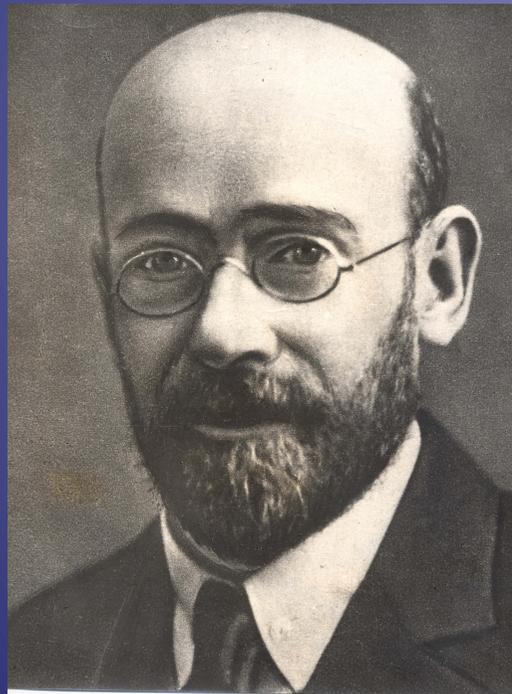
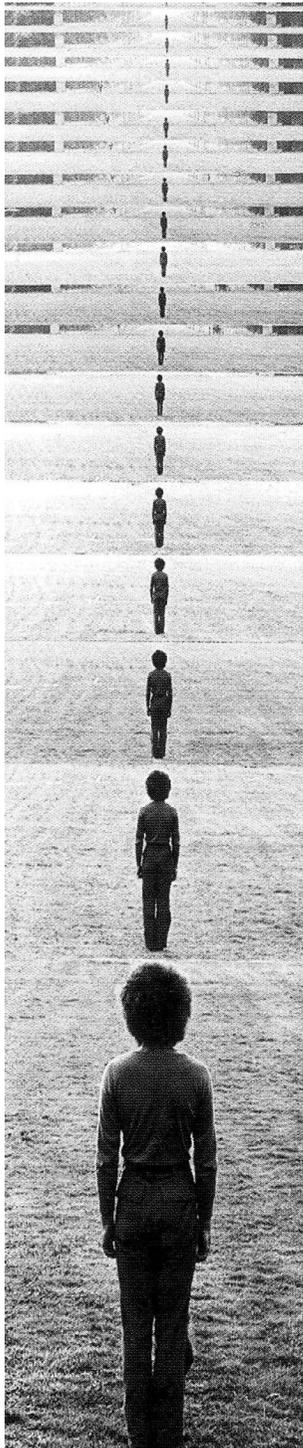
3) Qu'est-ce qu'un dispositif pédagogique ?

Une construction qui permet d'articuler éducativité et liberté, contrainte et liberté...

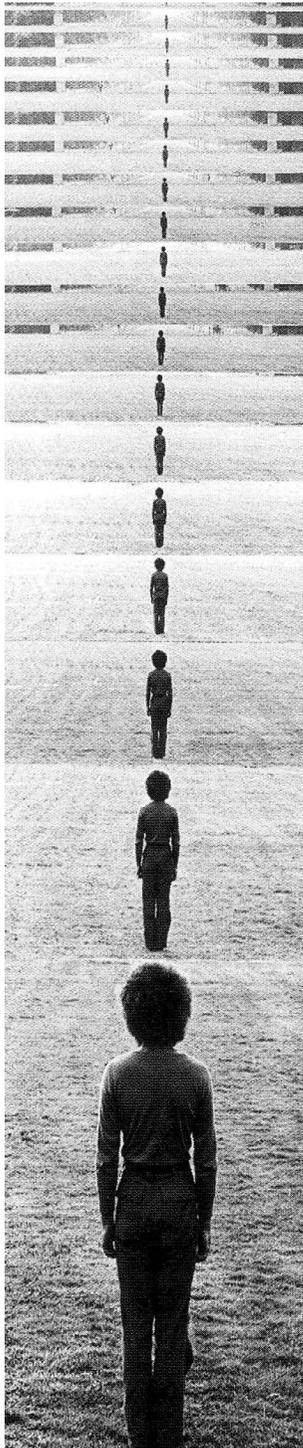
« Créer des dispositifs dont l'intériorisation par les individus ne limite pas mais élargit leur capacité à devenir autonome. »

Cornélius Castoriadis

Un constructeur exemplaire de dispositifs pédagogiques : Janusz Korczak (1878-1942) : de la complexité à l'inventivité, quand la « belle contrainte » permet l'émergence de la pensée et la construction de la liberté



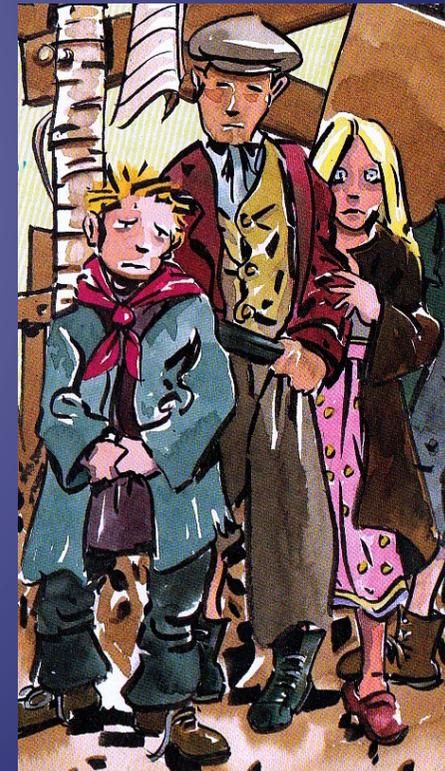
- médecin polonais, d'origine juive
- 1912 : ouvre la « Maison de l'Orphelin »
- 1914 : publie *Comment aimer un enfant*
- 1920 : propose une **déclaration des droits de l'enfant** comme être, tout à la fois, « complet » et « inachevé »
- 1922 : publie *Le roi Mathias 1^{er}*
- 1926 : lance *La Petite Revue*, écrite par et pour les enfants
- 1932 : Korczak crée une école expérimentale dans ses orphelinats (les enfants choisissent leurs activités d'apprentissage et sont évalués sur leurs projets de fin d'année)
- 6 août 1942 : Korczak accompagne les 192 enfants de l'orphelinat du ghetto à Treblinka où il sera exterminé avec eux.

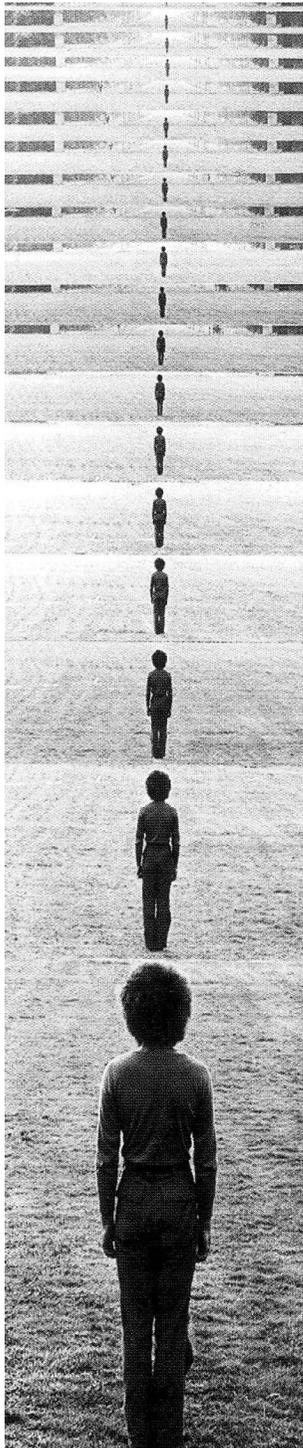


- Korczak considère que le véritable « respect » de l'enfant n'a rien à voir avec son idéalisation...

-Il sait que « prendre l'enfant pour ce qu'on voudrait qu'il soit » ne permet pas toujours de l'aider à le devenir... Il ne confond pas ce qu'est l'enfant et ce vers quoi on voudrait l'amener...

- Il recueille des enfants excités, bruyants, bagarreurs, insupportables, qui cassent tout sur leur passage...
- Il a affaire à des « enfants-vampires » qui le sollicitent en permanence et ne lui permettent pas de leur répondre sereinement...
- Il tente de faire réfléchir des enfants qui sont dans le passage à l'acte permanent et ne tolèrent pas le moindre sursis...



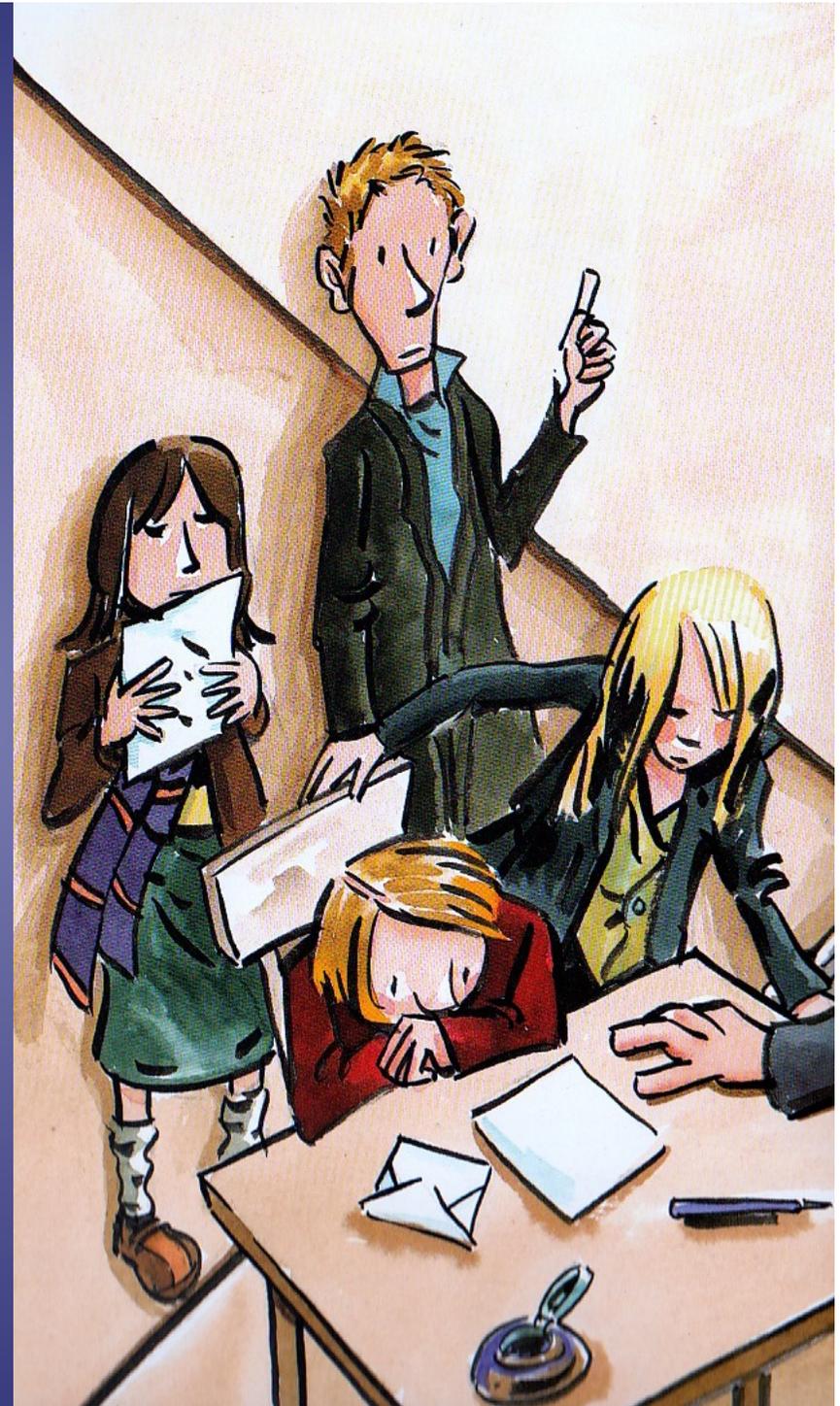


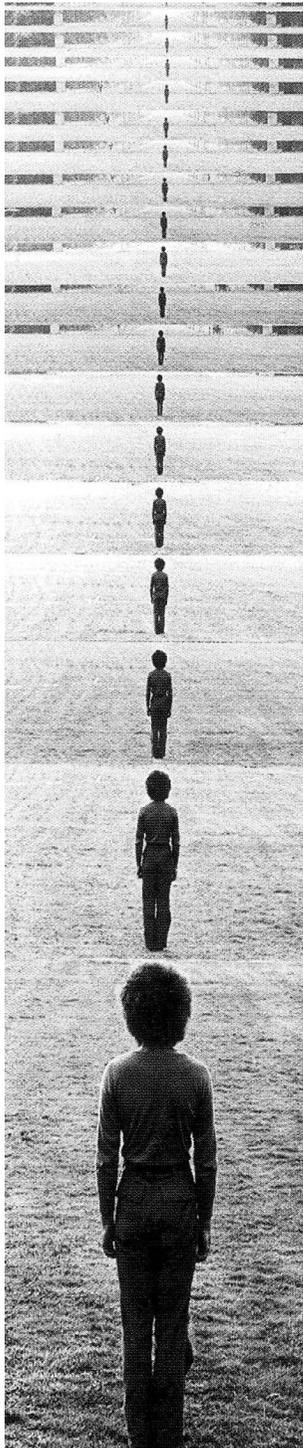
Korczak met en place des
« dispositifs »....

- La boîte aux lettres (*« On apprend à attendre une réponse au lieu de l'exiger sur le champ, à expliquer ce qu'on veut vraiment, à se demander si c'est juste... On apprend à penser... »*)

- Le « règlement des bagarres » (chaque enfant n'a que dix points par semaine : un point pour une petite bagarre, deux points pour une moyenne... *« les plus turbulents apprennent à réfléchir avant de se battre »*)

- Le tribunal des enfants où l'on est contraint d'envisager les conclusions dans un certain ordre, selon un protocole codifié...





Un « dispositif » est ce qui permet de sortir de « l'aporie des préalables » : l'opposition de ceux qui croient qu'il faut....

Laisser d'abord s'exprimer l'enfant librement en dehors de toute contrainte...

OU

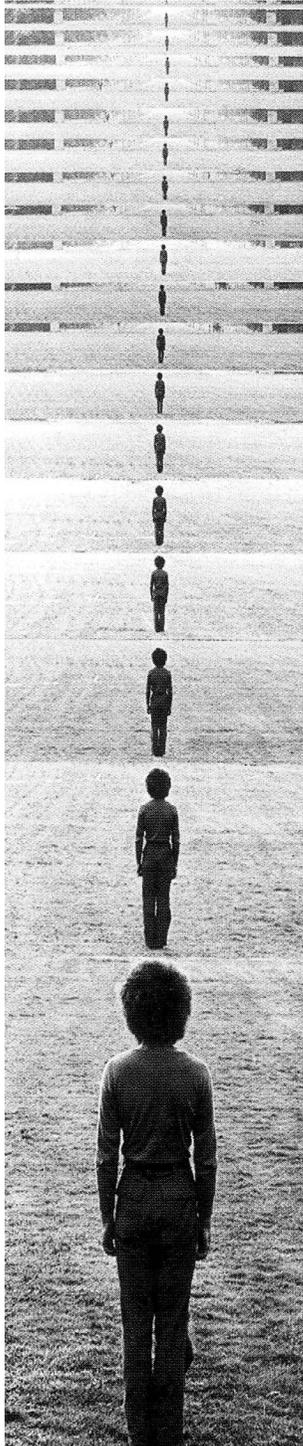
Inculquer d'abord les outils et modèles de l'expression avant de laisser l'enfant s'exprimer...

... au risque de favoriser la « liberté du vide » et l'expression spontanée des stéréotypes.

... en croyant que l'expression finira par naître du silence et la liberté de la seule contrainte.

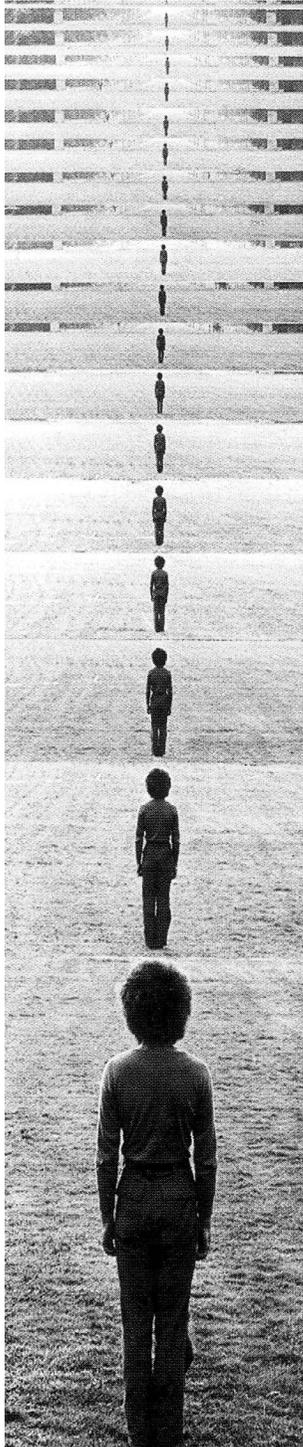
• Du **droit d'expression** et du **devoir d'éducation**, aucun ne précède l'autre. Un dispositif pédagogique est ce qui articule les deux ***dans le même acte.***

• Entre le **spontanéisme** du « **sujet déjà-là** » et l'**autoritarisme** du « **sujet toujours repoussé à plus tard** », il y a l'exigence pédagogique : ***la création de situations structurantes qui nourrissent la liberté et permettent de PENSER.***



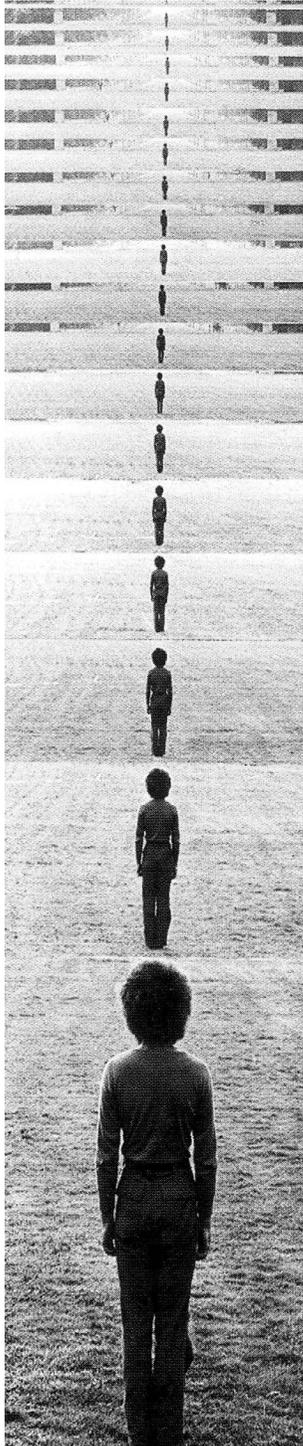
Un « dispositif pédagogique » comprend toujours :

- 1) Un rituel qui permet d'instituer le sursis et de favoriser l'émergence de la pensée : les comportements attendus suscitent la posture mentale requise.
- 2) Une tâche qui finalise l'activité.
- 3) Un obstacle-objectif, difficile mais franchissable (dans la zone proximale de développement).
- 4) Des ressources permettant de surmonter l'obstacle.
- 5) Un mode de fonctionnement impliquant chacun dans l'activité et évitant les dérives productives et fusionnelles.
- 6) Une vigilance régulatrice de l'éducateur.
- 7) Une évaluation-transfert des acquis.



4) Qu'est-ce que « s'éduquer » ?

- 1) Se mobiliser sur un projet
- 2) S'appropriier des savoirs
- 3) S'imputer ses propres actes
- 4) S'inscrire dans un collectif



1) Se mobiliser sur un projet

a) Objectif et préalable : entre la motivation et la réussite, il faut, bien souvent, inverser l'ordre des facteurs...

→ Pour un « minimum de reconnaissance du moi » (Jacques Lévine)

b) « Faire boire un âne qui n'a pas soif » (Célestin Freinet) et les tâtonnements de la pédagogie de la motivation :

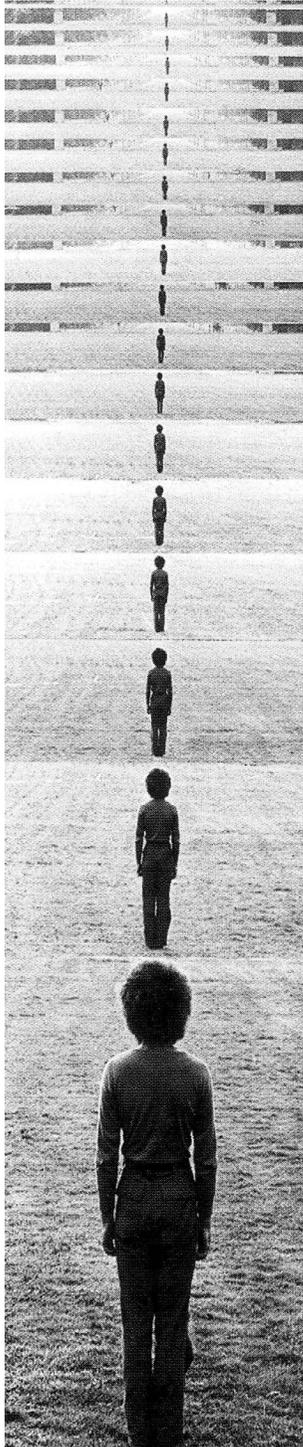
→ Neill, Summerhill et l'attente de l'émergence du désir d'apprendre

→ Rousseau, Fourier et la « ruse pédagogique » : dévoyer le désir d'apprendre

→ Dewey et la théorie de la « continuité exigeante »

→ Un enjeu essentiel : faire l'expérience du plaisir d'apprendre et de la joie de comprendre

→ Pour une pédagogie de l'exploration et de la découverte



2) S'appropriier des savoirs

a) Apprendre, c'est prendre des informations dans son environnement en fonction d'un projet préalable (motivation expectative)

b) Se construire par les savoirs, c'est accéder au symbolique :

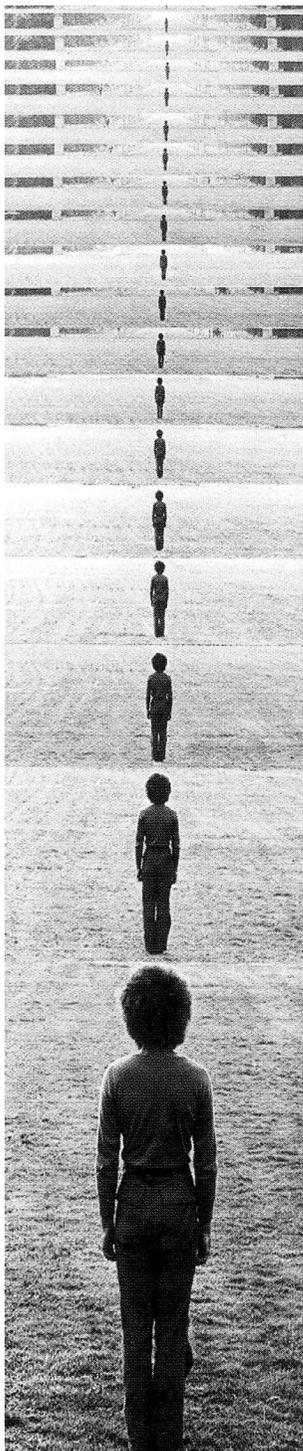
- La représentation de l'absence
- Le langage
- Le schème
- Le modèle
- Le chef d'œuvre : celui que l'on découvre, celui que l'on réalise

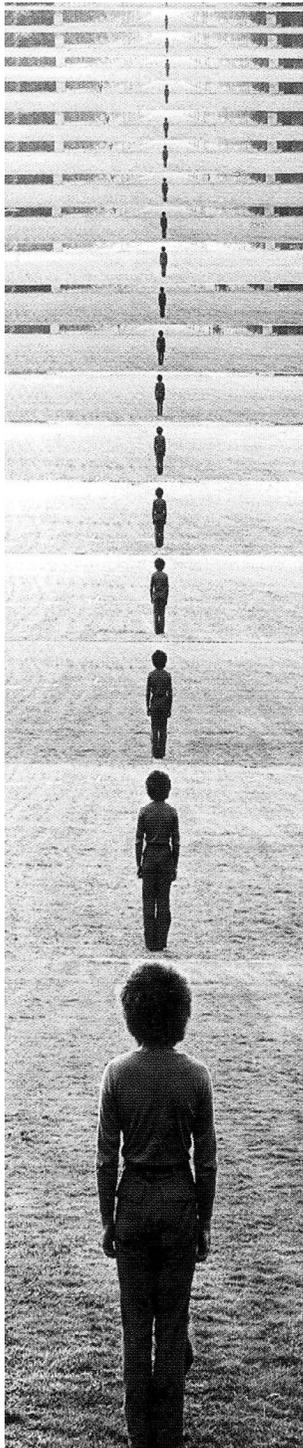
3) S'imputer ses propres actes

Des attermolements des éducateurs à l'impasse de l'éducation...

✓ Entre « libre-arbitre » et « déterminismes »...
Entre posture moralisatrice et posture des
« sciences humaines », entre redressement moral
et pansement compassionnel...

✓ Entre injonction à la responsabilité et
enfermement dans la logique victimaire, entre
« *fais ce que je veux* » et « *fais ce que tu veux* »...





L'adolescent fautif, entre coupable et victime

Identifié comme victime,
il est nié dans sa
liberté

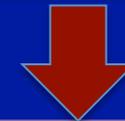
Sa situation et les
circonstances dans
lesquelles il vit sont
considérées comme des
causes (ou, au moins,
déterminantes)



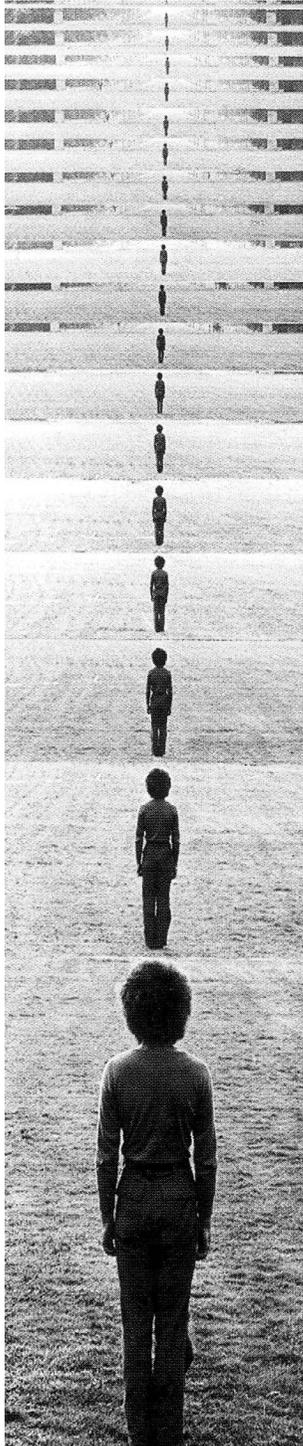
Le sujet est un « sujet dissous »,
quand il devrait être interpellé
pour pouvoir se mobiliser.

Identifié comme coupable,
il est nié dans sa
spécificité

Sa situation et les
circonstances dans
lesquelles il vit sont
considérées comme abolies
(ou, au moins, non
déterminantes)



Le sujet est un « sujet abstrait »,
quand il devrait être interpellé sur sa
capacité à assumer son histoire et à
se « faire œuvre de lui-même ».



Pour sortir de l'oscillation entre l'injonction
du « sujet de droit » et l'apitoiement sur le
« sujet de fait »,
il faut travailler en permanence
la question de « l'imputation »...

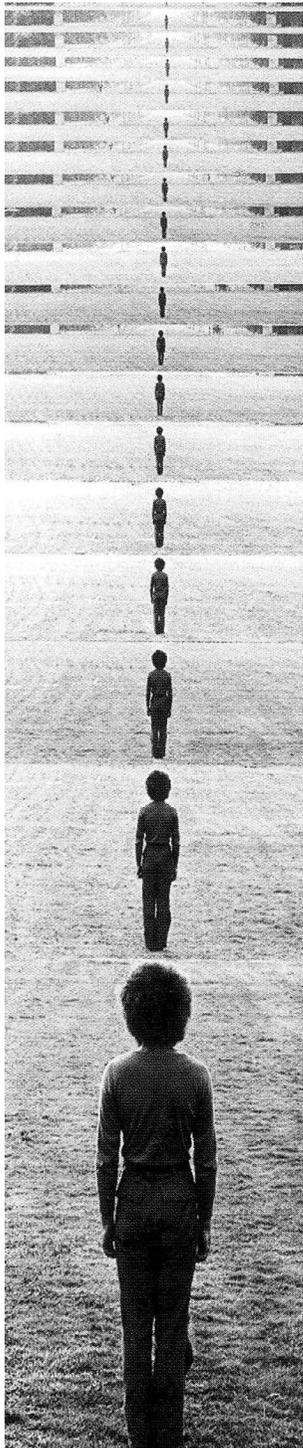
- ✓ Explorer l'espace possible entre le « destin »
et le « libre arbitre »...
- ✓ Passer de la « prophétie auto-réalisatrice »
au clinamen...
- ✓ Traquer les interstices décisionnels dans les
mécaniques du déterminisme
- ✓ Ne pas s'enfermer dans sa « différence »,
mais oser sa « différence »...



Travailler sur l'imputation...

1. Expliquer ce qu'on a fait...
2. Envisager ce que d'autres auraient fait...
3. Imaginer ce qu'on aurait pu faire soi-même...
4. Construire des scénarios alternatifs...
5. Dégager les enjeux à court, moyen et long terme...
6. Repérer les moments décisionnels possibles...
7. Envisager les occasions de mobilisation...
8. Préciser les conditions d'exercice de la volonté...
9. Fixer un engagement contractuel...
10. Prendre date pour vérifier la parole tenue...

Un travail quotidien, pas « glorieux », qui requiert une obstination sans faille, la combinaison de l' « *optimisme de la volonté* » et du « *pessimisme de la raison* » (Gramsci).

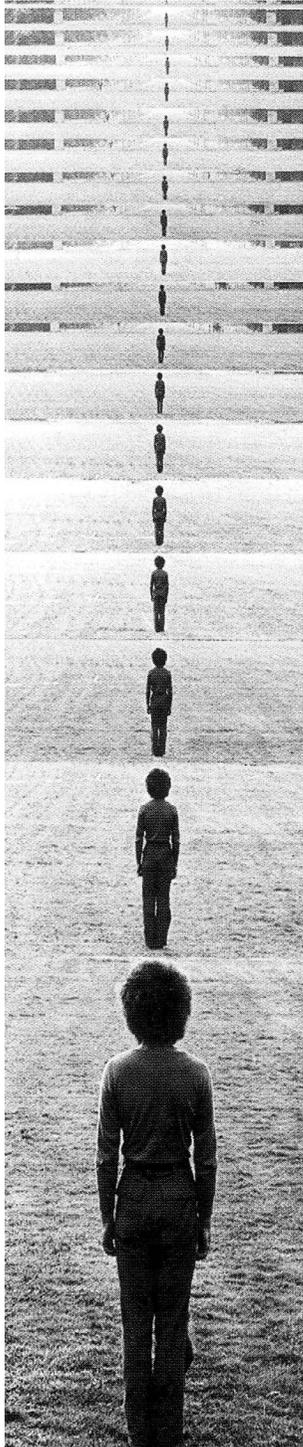


« Pratiquer l'écoute tripolaire »

« Si je n'écoute que *le moi accidenté*, je me fais complice du besoin d'apitoiement. Si je n'écoute que la formation réactionnelle dérangeante, je m'instaure, sans plus, *punisseur de celui qui trouble l'ordre public*. Si je pense naïvement qu'il me suffit de *valoriser le moi* pour que la partie accidentée disparaisse, je risque beaucoup de déceptions. »
(Jacques Lévine, *Prévenir les souffrances d'école*)

Une triple nécessité :

- entendre le moi accidenté et le reconnaître comme tel,
- faire respecter les règles qui rendent possible le vivre ensemble,
- valoriser le moi et chercher en lui des points d'appui pour son dépassement.



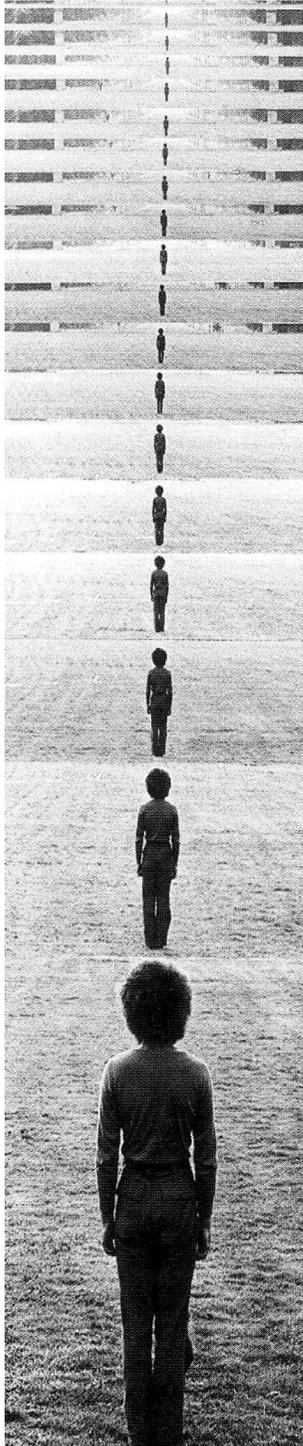
L'exigence au cœur de l'imputation

« Je fais alliance avec toi
quand tu tentes de te
dépasser. »

4) S'inscrire dans un collectif

- Avoir une place pour ne pas prendre toute la place.
- Avoir une responsabilité pour avoir une place.
- Exercer une autorité au service d'un projet commun.
- Passer de l'intérêt individuel à la promesse du collectif.





CONCLUSION : « Le plus grand mal que tu puisses leur faire, c'est de promettre et de ne pas tenir. D'ailleurs, tu le paieras cher et ce sera justice. »

Fernand Deligny, *Graine de crapule*